

Samir Frangié,  
celui qu'on  
n'a pas envie  
de laisser partir...

# L'Orient LE JOUR

Et c'est là que Joseph  
s'est rendu compte  
qu'il venait de faire son  
coming out à l'État...

## LE TOP ET LE FLOP DE LA SEMAINE

Découvrez ce qui a plu et déplu  
à la rédaction du Service Liban,  
au cours de la semaine qui  
vient de s'écouler.



### Le top : Zad Moultaqa

Mandaté par le ministère  
de la Culture pour  
représenter le Liban à la  
57<sup>e</sup> édition de la Biennale

de Venise, le compositeur et  
plasticien libanais Zad Moultaqa  
a brillamment assumé sa mission,  
en subjuguant des spectateurs  
tombés sous le charme d'une  
œuvre grandiose et particulière :  
*Šamaš*. Une œuvre mise en  
relief par des journaux français,  
comme *Le Monde* ou *La Croix*,  
témoignant du talent de cet  
artiste établi à Paris, mais qui  
contribue au rayonnement  
culturel du Liban, au-delà  
des frontières nationales. Ce  
rayonnement, on le doit à son  
génie bien sûr, mais aussi au  
fait qu'il est resté attaché à ses  
racines orientales, lesquelles  
transparaissent notamment dans  
ses œuvres musicales.

« *Šamaš* s'enracine  
mentalement, physiquement et  
philosophiquement dans le refus  
du drame auquel nous assistons  
dans cette région solaire du  
monde qu'est le Moyen-Orient,  
berceau des civilisations orientale  
comme occidentale », martèle  
l'artiste. Comme beaucoup  
d'autres compatriotes portant  
haut le nom du Liban au-delà  
des frontières, Moultaqa fait  
partie de ces personnes qui font  
oublier à leurs compatriotes  
la décrépitude dans laquelle  
leur pays est plongé et où, en  
dépit de toutes les promesses  
politiques formulées à l'envi, on  
s'oriente de plus en plus vers une  
« médiocratie ».



### Le flop : la gestion du gouvernement

L'action du gouvernement  
en matière de gestion des  
affaires publiques, pour  
la seconde semaine consécutive,  
fait sursauter. D'un coup de  
crayon, on autorise la démolition  
d'une bâtisse classée (la maison  
rouge de Hamra), les déchets  
tardent à être enlevés dans le  
Metn, sans que cela n'inquiète  
les autorités, le béton gagne  
du terrain à Ramlet el-Baïda,  
une adjudication, au parfum  
de scandale, pour la location  
de navires-centrales a failli  
déclencher une crise politique,  
un hôpital – tout à fait inutile  
– de campagne est en voie  
de construction dans le seul  
poumon de Beyrouth, le Bois  
des pins, dont le zoning d'une  
parcelle vient, de surcroît, d'être  
subrepticement changé mercredi  
par le Conseil des ministres,  
pour autoriser – encore ! –  
des constructions, tout en  
régularisant des empiètements.  
Pire encore : les ministres, à  
part bien entendu ceux à qui  
l'on doit le décret piégé ajouté  
à l'ordre du jour, n'ont pas su ce  
qu'ils approuvaient à cause de la  
formule nébuleuse du texte. Voici  
donc comment le gouvernement  
gère les affaires publiques :  
à coups de décrets/projets  
nébuleux et à la sauvette. Et pour  
couronner le tout : l'ordre du jour  
et les résolutions du Conseil des  
ministres ne sont plus publiés.  
C'est à se demander à quoi  
sert la loi sur la transparence,  
récemment votée !